

Questions orales

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Si l'on utilise de moins en moins de bombardiers avec équipage, c'est en partie parce qu'il s'agit d'un appareil vulnérable aux dispositifs de défense anti-aérienne, cela va de soi. La question se poserait d'une autre manière si on envisageait une désescalade générale en matière d'armements mais nous avons accordé la priorité au maintien de la souveraineté nationale et les avions de chasse nous aident beaucoup à atteindre cet objectif. Tout pays qui laisse violer son territoire aérien prend de grands risques.

L'ACHAT D'AVIONS DE CHASSE—LA GARANTIE RELATIVE À LA PROPORTION DE LA PRODUCTION RÉALISÉE AU CANADA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Je dois dire que, d'accord avec le ministre, je trouve qu'il faut protéger la souveraineté du Canada. Je me demande toutefois si pour ce faire, il est absolument indispensable d'avoir toute une flotte de gros bombardiers armés; en réalité, je pense que non. Il y a quelques semaines, lorsque le ministre a annoncé ce projet, il nous a garanti qu'il ferait tout son possible pour que la majeure partie de la production se fasse autant que possible au Canada. Il a parlé d'un certain nombre d'entreprises. La plupart étaient européennes. Une ou deux étaient américaines. Ces entreprises devaient être invitées à présenter des offres. Je suppose que les négociations seront conduites avec l'espoir que les avions seront construits au Canada, de façon à créer de l'emploi chez nous. Des progrès ont-ils été réalisés à cet égard?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur. Pour compléter ma réponse à la première question, j'aimerais dire tout d'abord que ces avions sont également utilisés en Europe par nos forces dans le cadre de l'OTAN. Quant aux avantages pour l'industrie, des négociations sont en cours et certains des six vendeurs qui ont fait des offres relativement à l'avion formulent des propositions. Les avantages pour l'industrie compteront pour beaucoup dans ces négociations. Tout d'abord, il faut que la décision militaire soit bonne. Il faut aussi que le prix convienne. C'est là également une considération qui comptera pour beaucoup. Les soumissionnaires sont au courant des avantages pour l'industrie et en discutent. J'utilise l'expression «avantages pour l'industrie» de préférence à contreparties pour désigner les compensations applicables à ce seul achat. Je me réjouis de voir que certains vendeurs formulent maintenant des propositions qui débordent beaucoup le cadre du contrat. L'une d'elles concerne un investissement de 1.5 à 2 milliards de dollars au Canada. Je crois que c'est un bon début. J'espère que les autres verront que c'est là le genre de proposition initiale que nous cherchons et nous tenterons de l'améliorer.

L'ACHAT D'AVIONS DE CHASSE—LA POSSIBILITÉ DE L'AFFECTATION DES SOMMES À D'AUTRES FINS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ignore si je dois poser ma question au ministre ou à son collègue des Finances, mais je crois que je vais la poser de nouveau au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il nous dire quel pourcentage de la production connaîtra le Canada? Pourrait-il nous dire également s'il n'est pas évident que

[M. Brewin.]

certaines projets utiles à la société, comme le nettoyage des Grands lacs et le logement—et je sais que le ministre s'y intéresse particulièrement—nécessitent des capitaux? Est-ce le temps d'accroître les dépenses militaires, un seul groupe d'avions coûtant plus de 2 milliards de dollars, alors qu'il faut réaliser d'autres projets urgents au profit du Canada?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le député reconnaît les priorités que le gouvernement doit accorder aux dépenses militaires par rapport à d'autres dépenses d'ordre social. Il s'agit évidemment d'une dépense considérable, mais nous n'avons pas accru nos activités. Cette somme servirait à remplacer de vieux avions par de nouveaux qui nous permettraient de respecter notre engagement envers l'OTAN et NORAD et d'assurer notre propre sécurité.

Pour ce qui est du pourcentage d'achat au Canada, je n'ai pas encore décidé de ce qu'il serait. Lorsque j'ai annoncé que nous attendions des soumissions, j'ai dit que notre objectif était de l'ordre de 125 p. 100 au Canada. Cela touche également de très près mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce. Nous voulons que notre industrie en retire des avantages qui se feront sentir de façon permanente. Ce ne seront pas forcément des avantages uniquement militaires, mais aussi des avantages industriels au sens large du terme, c'est-à-dire l'apport d'emplois permanents, d'installations permanentes, d'une nouvelle technologie et d'un essor de la recherche et du développement au Canada.

* * *

LES TORNADES

LA DÉSIGNATION COMME ZONE SINISTRÉE DE LA RÉGION MANITOBAINE TOUCHÉE—LA QUESTION DE LA REQUÊTE

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Mardi dernier, comme on peut le lire à la page 7783 du *hansard*, j'ai posé une question au sujet de l'ouragan qui a dévasté certaines régions du sud-est du Manitoba. Je voudrais que le premier ministre me dise si le premier ministre ou le ministre des Finances du Manitoba sont entrés en rapport avec lui ou avec le ministre fédéral des Finances pour demander au gouvernement fédéral de déclarer cette région zone sinistrée et de leur accorder les fonds de secours. Cela serait fort souhaitable, étant donné que plusieurs d'entre nous vont se rendre dans cette région et que cela fait déjà une semaine que les gens attendent.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici je n'ai eu aucune nouvelle du premier ministre du Manitoba. Le ministre d'État chargé du multiculturalisme a déjà attiré mon attention sur ces événements. Je tiens à rappeler à la Chambre qu'il existe certaines modalités à respecter pour répondre à une demande des provinces. Si la province a besoin d'aide et remplit les conditions requises, je suis tout disposé à faire étudier la question par mon ministère. Comme je l'ai dit au ministre d'État chargé du multiculturalisme, nous attendons d'autres renseignements à ce sujet; il a, pour sa part, promis de me tenir au courant.